

Enquête sur les pratiques d'antibioprophylaxie au GHI Le Raincy-Montfermeil

Louis Z¹., Pisanté L¹., Cécille A²., Fauvelle F¹.

¹Service Pharmacie, ²Equipe Opérationnelle d'Hygiène, GHI Le Raincy-Montfermeil, 93370 Montfermeil



OBJECTIFS :

Dans le cadre du réseau de surveillance INCISO (Incidence des Infections du Site Opératoire), le service pharmacie et l'équipe opérationnelle d'hygiène du GHI Le Raincy-Montfermeil ont réalisé une enquête sur les pratiques d'antibioprophylaxie chirurgicale (ABP). L'objectif de cette enquête était d'évaluer les pratiques d'ABP et de vérifier leur conformité aux recommandations de la SFAR (Société Française d'Anesthésie et de Réanimation) et/ou aux protocoles internes de l'établissement.

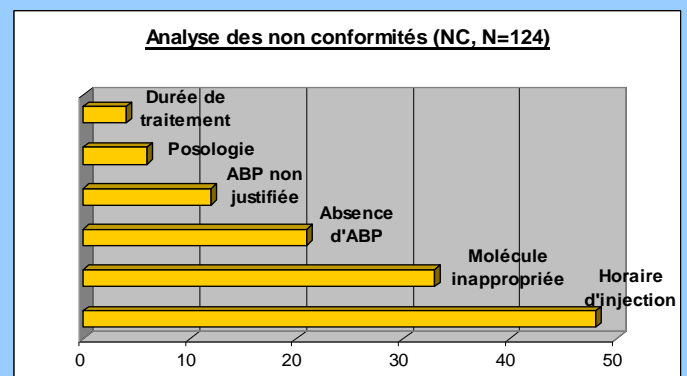
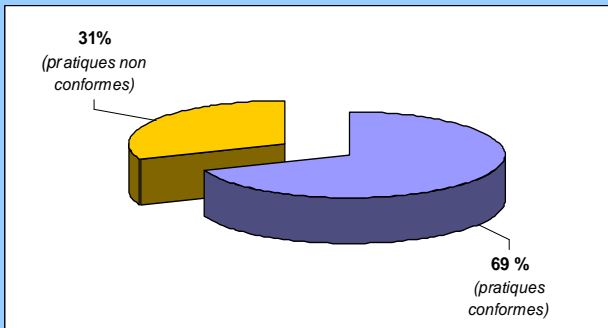
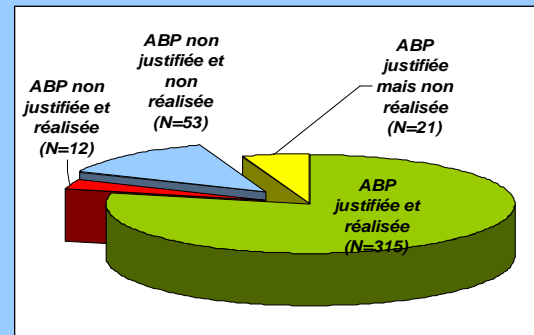
MATERIELS ET METHODE :

L'enquête a duré **5 mois** (de janvier à mai 2008) et a porté sur une sélection d'interventions relevant de trois spécialités (chirurgie orthopédique, chirurgie digestive et obstétrique). Des **fiches d'évaluation** de la qualité de l'ABP ont été mises en place, elles contenaient les critères suivants : indication, molécule, durée totale de l'ABP, posologie et horaire d'administration. Sur **431 interventions chirurgicales** ayant fait l'objet d'un recueil de données, **401 dossiers** ont été analysés.

RESULTATS :

Une ABP a été retrouvée chez **327 patients** (alors qu'elle n'était pas recommandée dans 12 cas). L'absence d'ABP a été notée dans 74 dossiers dont 21 aurait du faire l'objet d'une ABP.

Les pratiques ont été jugées conformes dans **69% des cas**.



Les principaux critères de NC retrouvés ont été **l'horaire d'administration** et le choix du **produit utilisé**

L'étude par service a révélé que les motifs de non conformité les plus fréquents étaient une ABP non justifiée en chirurgie orthopédique, une molécule inadaptée en chirurgie viscérale et une ABP non réalisée alors qu'elle est recommandée pour les césariennes. Enfin, l'inadéquation de l'heure d'injection était observée de façon comparable dans les trois spécialités.

CONCLUSION :

Les résultats de cette enquête ont été restitués au service d'anesthésie et présentés au COMEDIMS (comité du médicament et des dispositifs médicaux stériles).

Les axes d'amélioration issus de cette étude ont été de veiller à l'uniformité des pratiques d'ABP dans une même discipline (surtout en chirurgie viscérale), d'afficher clairement les protocoles aux blocs opératoires et de se conformer à l'heure d'administration préconisée du principe actif.

Une seconde enquête sera réalisée à distance pour réévaluer le respect des protocoles d'ABP et mesurer l'impact des mesures de corrections prises.